Bulletin municipal d'information

Mars/avril 2019

314 L'Andréanais

Enquête

Ce que l'on sait sur nos seniors

p.3

p.6

Sécurité

Attention aux sanctions

p.9

Grand angle

René Guéno
Pompier depuis 40 ans

Saint-André des Eaux

Le Président de la République a pris l'initiative de mettre sur pied l**e Grand Débat National**. Les communes et leurs maires ont été incités à le rendre possible en mettant à disposition salles et lieux de rencontre.

Bien que notre commune ne soit pas lieu de forte mobilisation de « gilets jaunes », il m'a semblé important dès la fin de l'année de permettre l'expression des Andréanais dans le cadre de ce débat proposé par l'État. Les soirées du mercredi 27 février et du lundi 4 mars ont donc été réservées à l'Espace du marais à cet effet. La commune assurant principalement l'organisation logistique et matérielle. En effet, en tant que maire, je me place dans ce débat en position de simple relais de l'expression des Andréanais. Que ce soit celle émise au cours des deux soirées ou des avis et propositions exprimés en mairie.

Comme tous mes collègues maires des communes de la Carene, je suis par ailleurs convié par le président de la Carene, maire de Saint-Nazaire, pour un temps de débat proposé à des institutionnels mardi 5 mars. J'y prendrai part afin d'exprimer un avis sur le rôle prépondérant de la démocratie dans l'équilibre du pays.

Je mettrai en valeur la proximité des communes avec leurs habitants et la vigilance à avoir pour stopper la centralisation de toutes les décisions qui touchent à notre quotidien. J'insisterai par ailleurs sur notre obligation de changer de vitesse en matière de protection de l'environnement et formulerai le souhait d'amender un modèle économique international pour qui le mot humain semble ne plus signifier grand-chose : une minorité s'enrichit sans partage quand le quotidien du plus grand nombre se dégrade.

Je vous avoue ne pas savoir comment les éléments collectés seront exploités par les services de l'État. Malgré cela, l'exercice de démocratie participative lancé nous oblige tous à trouver des voies pour dialoguer. À l'échelon de notre commune, je souhaite que ces échanges contribuent à enrichir les liens entre Andréanais, citoyens et leurs représentants.

Jérôme DHOLLAND

ÉDITO

Sommaire

Actualités
> p. 3

Culture
> p. 7

Grand angle
> p. 9

Expression des Élus
> p. 10

Vie associative
> p. 11/12

Permanences en mairie

Mission locale
Les vendredis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au :
02 40 22 50 30

ADAR
Le 2e et 4e jeudi du mois

Amélioration habitat
Sur rendez-vous au :
02 51 76 10 00

Conciliateur de justice
2e mercredi du mois
(10h à 12h)

Collecte Bacs jaunes
Le mardi à partir de 5h
(à sortir la veille)
Tous les 15 jours
suivant secteurs

Ramassage encombrants
(4e jeudi du mois)
Uniquement sur appel au n° vert 0 800 393 395 au plus tard la veille de la collecte avant midi.

Services municipaux

État-civil :
Du lundi au samedi, de 9h à 12h
Mardi et jeudi, de 14h à 17h
Vendredi, de 14h à 16h

Urbanisme :
De 9h à 12h :
Lundi, mercredi et vendredi,
et les 1er et 3e samedis du mois
Accueil téléphonique :
Lundis et vendredis, de 9h à 12h

Bibliothèque :
Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h
Samedi de 9h30 à 12h30

Végèterie :
Du 1er octobre au 31 mars
Lundi de 14h30 à 18h
Mercredi de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h15
et de 14h30 à 18h
Fermeture à 19h du 1er avril au 30 septembre

Retrouvez tous les événements sur :
www.saint-andre-des-eaux.fr
Saint-André-des-Eaux-44-événements

Direction de la Communication : Jérôme Dholland
Mairie de St-André des Eaux
Directrice de la publication : Patricia Bigot
Rédaction, mise en page : Service Communication
Crédits photos : Sophie Danet
Marie-Claude Baholet - Résidence Aolys

Conception : Outremer
02 40 60 02 40
Impression : Saxo Print
Document imprimé à 3 500 exemplaires.

V. Pichon

Résultats de notre questionnaire

Ce que l'on sait sur nos seniors

Nous vous en parlions dans l'Andréanais de l'été dernier, le questionnaire adressé aux personnes de plus de 70 ans nous livre aujourd'hui ses résultats et nous éclaire sur les modes de vie de notre « Silver génération ».

Le but de cette enquête était d'identifier les besoins afin de mettre en place à l'échelle communale des moyens adaptés : déplacement, isolement, nouvelles activités.

213 questionnaires (sur les 773 distribués) ont pu être traités par Marine Chevrier, étudiante en BTS Services et prestations sanitaires et sociales du lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire. « ***C'est un très bon taux de retour*** » se félicite Véronique Pichon, adjointe au maire en charge des seniors et de l'action sociale.

Cette étude est riche d'enseignements à plusieurs égards. On y apprend par exemple que nos seniors sont 78% à être équipés d'un ordinateur avec internet mais nombreux sont ceux qui déclarent ne pas savoir s'en servir. On y découvre également que l'Andréanais est leur premier vecteur d'information communale, devant la presse locale. En termes de mobilité, la voiture reste le mode de transport plébiscité par les plus de 70 ans qui sont 92% à l'utiliser quotidiennement. Près d'une personne interrogée sur trois déclarent néanmoins faire également usage du vélo très régulièrement. Les transports en commun, quant à eux, ne sont pris que par 10% des répondants.

Ce ne sont là que quelques tendances fortes et nous y reviendrons plus en détail dans un prochain Andréanais.

Quatre grands axes ont d'ores et déjà été relevés à l'issue de ces questionnaires et la municipalité s'engage à court terme à travailler sur :

- Le développement de pistes cyclables des villages vers le centre bourg,
- L'installation de mobilier urbain adapté, notamment des bancs publics,
- L'amélioration de l'information autour des aides sociales : CCAS, CLIC, ASA, aide à l'aménagement de l'habitat,
- La mise en place d'ateliers d'apprentissage à l'utilisation d'internet.

Pour ce dernier point quatre dates d'atelier sont proposées (voir article page 7).

Renseignements à la bibliothèque ou en mairie auprès de M. Charon.

Logements sociaux

37 logements en projet à proximité du stade

Partenaires historiques de la commune, Espace Domicile et Silène vont engager les travaux de deux opérations locatives.

Répondant à la fois à l'objectif du Plu (Plan local d'urbanisme) de recentrer l'habitat autour du centre-bourg et de ses services, et à l'obligation de production de logements sociaux (aujourd'hui autour de 8% au lieu des 20% exigés), ces deux projets seront réalisés à proximité du complexe sportif.

En septembre commenceront les travaux dirigés par Silène, sur un ensemble de 4 600 m² entre la rue du stade et la rue du Châtelier. La nouvelle voie créée, nommée allée du Ruau, du nom du petit ru qui longeait naguère les parcelles concernées, sera en sens unique vers la rue du Châtelier. Le programme comporte vingt maisons individuelles, du T2 au T4.

À quelques encablures de là, à l'entrée du parking des guifettes, les gîtes communaux des chalands fleuris, devenus obsolètes, vont être démolis. Ils laisseront place à un autre programme locatif (visuel ci-dessous), conduit par le bailleur social Espace Domicile et dont le permis de construire est en cours d'instruction. Dix-sept logements, douze en collectifs dans deux immeubles d'un étage et cinq maisons individuelles, y sont prévus.

Ces deux opérations (qui seront livrées début 2021) ont été présentées aux riverains le 25 février.

V. Pichon

Ram (Relais d'assistant(e)s maternel(le)s)

MARS

Vendredi 1er : livres et comptines à la bibliothèque de 10h30 à 11h15

Vendredi 8 : motricité à la salle parquet du complexe sportif de 9h30 à 10h45

Vendredi 15 : couleurs et matières au Ram de 9h30 à 10h45

Vendredi 22 : jeux libres à la ludothèque de Guérande de 10h à 11h

Vendredi 29 : livres et comptines à la bibliothèque de 10h30 à 11h15

AVRIL

Vendredi 26 : motricité à la salle parquet du complexe sportif de 9h30 à 10h45

3e cycle des matinées d'éveil… du lundi 20 mai au lundi 24 juin 2019
« En avant la musique ! »

Éveil musical avec Florence Dufour au multi-accueil Mille Pattes.

Florence Dufour, détentrice d'une licence de musicologie (Université de Rouen), proche de l'association Marie Jaëll (Pédagogie Marie Jaëll / Maria Montessori), viendra cinq lundis matins, chanter, jouer, expérimenter et nous faire écouter !

« ***Il s'agit d'amener chaque enfant (et adulte !) à prendre conscience de son être musicien, à découvrir, développer et affiner ses perceptions sensorielles et son potentiel d'expression ; faire en sorte que cette expérience soit pour lui source de satisfaction et que son épanouissement artistique profite à son épanouissement général***».

2 horaires au choix :

De 9h30 à 10h15 ou de 10h45 à 11h30.

À l'issue de ce nouveau cycle de matinées d'éveil, nous repartirons avec une riche expérience et un répertoire de comptines renouvelé !

Réservation possible jusqu'au 20 avril par mail ou téléphone auprès de l'animatrice du Ram !

Réservations : **02 40 70 44 37**

millepattes@ville-st-andre-des-eaux.fr
ram@ville-st-andre-des-eaux.fr

Vacances de printemps

ALSH

Les vacances de printemps auront lieu du 6 au 22 avril et les inscriptions à l'Accueil de Loisirs s'étaleront **du 15 au 29 mars**. Les programmes d'activités seront disponibles le 1er avril !

Jem

Les inscriptions aux activités du Jem débuteront le **mercredi 20 mars** à 15h, jusqu'à épuisement des places ! Le programme du Jem sera envoyé par mail à chaque adhérent et disponible sur le site de la ville et à l'Espace Enfance à partir du 18 mars.

Multi-accueil

« Le sommeil des jeunes enfants : une histoire à dormir debout ! ».

Dans le cadre des échanges destinés aux parents de jeunes enfants et Assistant(e)s Maternel(le)s, et tou(te)s les professionnel(le)s de la petite enfance, le Mille Pattes organise une rencontre sur le thème du sommeil.

Elle aura lieu le **samedi 30 mars à 10h** à l'Espace du marais en présence de Sophie Burgaud, psychopraticienne en relation d'aide spécialisée enfance adolescence et parentalité et éducatrice de jeunes enfants.

Présence également d'un stand de la librairie L'esprit large de Guérande.

Réservation conseillée tous les matins à partir de 8h30 par téléphone au 02 40 70 44 37 ou par mail :

millepattes@ville-st-andre-des-eaux.fr

Les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) soit accueilli(s) au Multi-Accueil « Mille Pattes » en accueil régulier à partir de septembre 2019 peuvent venir y retirer un dossier de pré-inscription ou le télécharger sur le site internet de la commune.

Une fois le dossier rempli et les pièces justificatives réunies, le dossier devra être remis au Multi-Accueil (boîte aux lettres extérieure, en main propre ou par courrier).

Les familles ont jusqu'au 22 mars pour remettre les dossiers de pré-inscription.

Chaque demande sera étudiée dans le cadre de la commission d'attribution des places qui se réunira le lundi 1er avril. Les réponses seront données aux familles par courrier le plus rapidement possible.

Pour plus d'information, contactez l'espace Mille pattes par téléphone au **02 40 70 44 37** ou par mail : **millepattes@ville-st-andre-des-eaux.fr**

V. Pichon

École **Jules Ferry**

Les CM1 à Val Cenis !

Les 57 élèves de CM1 de l'école élémentaire Jules Ferry sont revenus enchantés de leur séjour d'une semaine à Val Cenis !
Beaucoup ont découvert pour la première fois la montagne sous la neige et les plaisirs de la glisse. Ils ont participé à de nombreuses activités : randonnée en raquettes, ski alpin, luge, randonnée pédestre, fromagerie... Les soirées ont été animées : loto, pisteur-secouriste et boum !
Les parents seront invités à découvrir ces joyeux moments lors d'une soirée diaporama et film au mois de juin.
Et bien sûr, les élèves de CE2 peuvent se préparer pour janvier 2020... !

La nature à petit trot !

Les CP de l'école Jules Ferry sont partis en séjour découverte au centre La Ducherais de Campbon en novembre 2018.
Thème du séjour : La nature à petit trot. Les élèves ont participé à de nombreux ateliers : activités équestres, jeux à poney, fabrication de pains, construction de nichoirs et de mangeoires, observation et connaissance des animaux de la ferme, étude des petites bêtes de la litière et balade sensorielle.
Une très bonne expérience du vivre ensemble et de l'observation de la nature : à renouveler !

Carnaval de l'école maternelle

Vous êtes invités à venir nous voir sur le trajet du défilé **le mercredi 3 avril de 9h à 11h30.**

Nous partirons à 9h15 de l'école maternelle.
Le thème cette année : les sorcières et les monstres.

Inscriptions à l'école maternelle

Dans un premier temps, vous devez inscrire votre enfant en mairie muni de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile, et du carnet de santé de votre enfant. Si votre enfant est déjà scolarisé, il faudra un certificat de radiation. Ensuite vous prenez rendez-vous à l'école auprès de la directrice pour finaliser l'inscription, avec la feuille d'inscription délivrée par la mairie et le carnet de santé.
Les rendez-vous seront donnés prioritairement le jeudi après-midi. Nous trouverons toujours un créneau horaire compatible avec vos emplois du temps.
Téléphone : 02 40 01 25 31
Courriel: ce.0441670b@ac-nantes.fr

École **Notre-Dame**

Exposition Fables de la Fontaine

Les élèves de CM1 sont allés voir les magnifiques peintures réalisées sur les Fables de la Fontaine à la salle du Parvis. Un joli moment d'échanges avec l'illustratrice.

Journée au Louvre en CM !

Jeudi 6 décembre fut une journée unique et exceptionnelle pour les élèves de CM1-CM2 de l'école Notre-Dame ! Au lieu de prendre le chemin de l'école, ils ont pris la direction de Paris et le célèbre musée du Louvre ! De bonne heure et de bonne humeur, nos aventuriers se sont retrouvés à la gare de Saint-Nazaire à 5h. Après 3 heures de train, ils ont emprunté le métro parisien en direction de la Concorde. Une première pour beaucoup d'entre eux. C'est avec beaucoup d'émotion qu'ils ont pu admirer l'Obélisque de Louxor et la Tour Eiffel ! Après avoir traversé le jardin des Tuileries, nos Parisiens d'un jour se sont rendus au musée du Louvre où ils y ont passé la journée. Les trésors de l'Égypte, l'archéologie, les chefs d'œuvres tels que ***la Vénus de Milo, la Joconde, la Victoire de Samothrace, le Sacre de Napoléon*** et tant d'autres ont émerveillé les enfants ! En fin de journée, les CM ont repris le chemin du retour, fatigués, mais des étoiles plein les yeux ! Merci à tous nos accompagnateurs et aux enfants pour cette journée formidable !

Prochain voyage en Dordogne pour les CM2 du 19 au 22 mars.

Carnaval

Les beaux jours arrivent et annoncent le carnaval de l'école Notre-Dame ! Il aura lieu le **samedi 16 mars à partir de 10h** dans les rues de Saint-André. Venez nombreux lors de cette matinée festive applaudir les élèves.

G. Baholet

Sécurité routière : 200 000 € d'aménagement

Vitesse : les panneaux de limitation ne suffisent pas, c'est pourquoi un plan communal de sécurité routière voit le jour.

Il y a quelques mois, le radar pédagogique prêté par la préfecture nous livrait le résultat de ses mesures. Les conclusions à en tirer étaient de deux ordres : la densité du trafic est forte et les voitures roulent trop vite, notamment dans deux zones de la commune que l'on a même qualifiées de points noirs.

Suite à ces analyses, le conseil municipal a donc décidé de frapper vite et fort en consacrant 200 000 € à la réalisation d'aménagements de sécurité. On peut parler d'un véritable plan communal de sécurité routière, cette somme représente en effet 80% de l'enveloppe 2019 dédiée à la voirie (PAVC), les 20% restants seront utilisés dans l'entretien des routes.

Pour travailler sur ce dossier, la commission travaux a dû prendre en compte de nombreux critères. On doit casser la vitesse, certes, mais pas n'importe comment ! Pour choisir les emplacements les plus judicieux, on a étudié à la fois les demandes des habitants et la faisabilité des travaux. On ne place pas une chicane à la sortie d'un virage. Un rétrécissement de voie ne doit pas empêcher le passage des engins agricoles. Quand on surélève une chaussée, il faut aussi faire attention à la proximité des habitations et à l'écoulement des eaux pluviales...

Prenant en considération tous ces éléments, les deux carrefours de la Ville Rouëllo et la Croix Berthelot ont été identifiés comme prioritaires. Ces deux croisements vont être surélevés et aménagés pour sécuriser le passage des piétons. Les stops sont conservés et les plateaux ainsi créés seront limités à 30 km/h.

Huit autres aménagements, plus légers, seront réalisés à Bilac, la pré d'Ust, la lande d'Ust, rue de la Brière, route de Brangouré et Avrillac. Ici, il s'agira de dos d'ânes, de chicanes ou de rétrécissement de voies. La fin des travaux est attendue pour l'été.

Zone bleue, attention aux sanctions

Mises en place depuis le 1er septembre dernier, les lignes bleues des places de stationnement autour de l'église et devant la mairie nous sont désormais familières. Créées dans le but de favoriser la rotation des véhicules et ainsi faciliter l'accès aux commerces de proximité, les zones bleues réglementent le stationnement par la durée et restent entièrement gratuites. On peut s'y garer pendant 1h30 maximum de 8h à 20h, du lundi au samedi et de 8h à 13h le dimanche, pour cause de marché.

Un « **disque bleu** » indiquant l'heure d'arrivée doit être posé en évidence sur la face interne du parebrise. Même pour un quart d'heure, une toute petite course, il vous appartient de respecter cette contrainte car en l'absence de disque, comme en cas de dépassement de la durée, l'agent de surveillance de la voie publique est désormais habilité à dresser une amende forfaitaire de 35 euros. Rappelons que des arrêts minutes existent devant les deux boulangeries et devant la Poste. Bien sûr, il est interdit de prolonger la durée du stationnement en changeant l'horaire d'arrivée sur le disque, cela n'irait pas dans le sens du partage des places de parking !

En septembre, un disque a été offert à chaque foyer par la municipalité. Si toutefois vous aviez égaré ce disque ou si vous n'aviez pu le récupérer à l'époque, vous en trouverez au bureau de tabac contre la somme de 2,40 €.

Et pour stationner plus longtemps...

En dehors de la zone bleue, la durée de stationnement est limitée à 7 jours consécutifs sous peine d'une contravention pour stationnement abusif avec mise en fourrière du véhicule.

Contrairement à un stationnement payant, l'argent dégagé par ce dispositif (ici uniquement les amendes) ne revient pas à la municipalité qui le met en place.

Le montant des contraventions est perçu directement par l'État. En 2017, les contraventions ont rapporté à l'État : 1,833 milliard (la moitié environ provenant des radars automatiques, l'autre moitié des contrôles faits sur les routes, et des amendes de stationnement). Cet argent est ensuite utilisé comme suit :

- **23%** sont versés à l'agence qui finance les infrastructures de transport (routes, trains, transport fluvial).
- **15%** servent à l'entretien du parc de radars, à l'achat de nouveaux équipements et à la gestion du permis à points et des PV électroniques.
- **36%** sont reversés aux collectivités par le biais de subventions aux aménagements de sécurité routière, comme ceux qui concerneront Saint-André des Eaux en 2019.
- **6%** sont directement versés au budget général de l'État.

P. Bigot

Appel aux photographes amateurs

Une année à Saint-André à travers vos photos

Vous avez pris de jolies photos de la fête de la musique ou du dernier tournoi de football et vous souhaiteriez les exposer avec d'autres photographes amateurs andréanais ? La commission Culture vous attend ! Ces scènes de vie à Saint-André (pas de photos de famille...), artistiques ou non, mais surtout de bonne qualité et de bonne résolution qui nous racontent ce que peut être une année dans la commune, lors des kermesses d'école, des événements festifs, d'activités sportives... sont les bienvenues.

Par ailleurs, deux photographes mandatés par la commission Culture renouvelleront une campagne de photos sur des lieux de rencontre et de vie. Et tous ces clichés passeront entre les mains d'un comité qui sélectionnera celles qui pourront être exposées au Parvis en fin d'année 2019.

Avis aux amateurs qui peuvent envoyer leurs photos par mail :

communication@ville-st-andre-des-eaux.fr

Expos artistiques

Plusieurs expositions de peinture vont se succéder à la salle du Parvis

Du 6 au 30 mai : exposition des peintres de Saint-Pétersbourg par l'association Art datcha.

Le 1er juin : Exposition pour les 80 ans de l'Amicale des sapeurs-pompiers.

Du 3 au 9 juin : Fred Le Goff.

Du 10 au 23 juin : Claude Lachaud.

Bibliothèque municipale

En marge du spectacle des Fabuleux présenté en janvier dernier, le rassemblement autour des Fables de La Fontaine a été particulièrement fort sur le territoire andréanais ces dernières semaines. Tout au long du mois de mars, vous pourrez voir à la bibliothèque une partie des nombreuses créations réalisées par les enfants de l'école Jules Ferry. Guirlandes, origamis, fresque, etc, l'imagination et la créativité des enfants et de leurs enseignants sont à l'origine de superbes réalisations qui seront visibles aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Samedi 27 avril, cela fera tout juste un an que la bibliothèque a emménagé dans les locaux de la rue des guifettes. Pour fêter l'occasion, il est prévu une drôle de matinée chantée avec **OK Korale**, la chorale nazairienne, rock and roll et décalée, mais de qualité !

Le rendez-vous à ne pas manquer est fixé à 11h.

Ateliers connectés

L'informatique : un vrai jeu d'enfant grâce aux @teliers connectés

Mis sur pied en collaboration avec le département de Loire-Atlantique, quatre ateliers sont proposés gratuitement à toute personne souhaitant en apprendre un peu plus sur l'utilisation d'un ordinateur, l'usage d'internet et des appareils connectés. Animés par un groupe de jeunes volontaires en service civique qui mettent l'accent sur la convivialité et l'échange, ces ateliers ont vocation à venir en aide à ceux qui se sentent un peu dépassés par toute cette technologie, pourtant devenue indispensable au quotidien : démarches administratives en ligne (pôle-emploi, caisses de retraite, impôts/déclaration des revenus), gestion de ses comptes bancaires, stockage et rangement des photos, etc.

Retenez bien les dates, le nombre de places est limité à 10 par séance : **jeudi 28 mars, jeudi 25 avril, jeudi 23 mai et jeudi 13 juin, de 14h à 16h.** Les deux premiers ateliers s'adressent aux plus novices et auront pour thème principal l'acquisition des bases d'usage d'un ordinateur, et la gestion de ses dossiers.

Pour tout renseignement, ainsi que pour les inscriptions, contactez Hervé Charon en mairie ou Delphine Lesage à la bibliothèque.
(02 51 10 62 62 / 02 51 10 62 64)

T. Ryo

Fauchage **tardif**

« Plus on coupe l'herbe et plus elle repousse ! »

Pour comprendre comment fonctionne la fauche de la végétation sur les bords de routes, il faut bien faire la différence entre les routes communales qui sont entretenues par la commune, et les autres routes qui le sont par les services du Département et la Dir Ouest.

Sur nos routes communales, la fauche des accotements et des fossés se fait lors d'une campagne qui dure environ deux semaines. Ici, pas de fractionnement. Tout le long de la route est fauché en une fois. Afin de maintenir la sécurité des différents usagers des routes, la campagne de fauche débute aux alentours de la deuxième quinzaine de mai. Puis, en fonction de la météo et de la repousse, les agents des services techniques fauchent à nouveau, si besoin, vers le mois d'août. Plus tard dans l'année, sur une période qui s'étale d'octobre à mars, la débroussailleuse est passée sur toutes les routes communales pour faucher l'accotement, le fossé et l'aplomb des haies.

Zéro **pesticides**

Particuliers, jardiniers amateurs, Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides évolue.

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la loi Labbé, concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant. Vous pouvez par exemple :

- Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- Cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- Favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs.

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine, afin de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés, dans des conditions respectueuses de l'environnement. Il est donc important de ne pas les jeter à la poubelle ou dans les canalisations.

Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site : www.jardiner-autrement.fr

Informations **municipales**

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter à Saint-André des Eaux , il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales. L'inscription est possible à tout moment mais doit se faire avant le 6e vendredi précédant un scrutin. En 2019, les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 mars pour pouvoir voter lors des prochaines élections européennes du 26 mai.

Dans quel cas s'inscrire ?

- Vous avez changé de domicile
- Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans avant le scrutin 2019
- Vous arrivez de l'étranger.

Comment s'inscrire ?

- Soit en mairie, en se présentant avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Soit sur le site : **service-public.fr**

Attention : Si vous déménagez sur la commune, vous devez signaler votre nouvelle adresse en mairie afin de recevoir votre nouvelle carte.

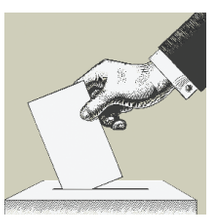

Emplois **saisonniers**

Chaque été, du mois de juin au mois d'août, la commune propose des emplois saisonniers à destination des jeunes aux services techniques (permis de conduire exigé).

Les candidatures, avec photo, sont à adresser jusqu'au vendredi 15 mars inclus à :

Monsieur le Maire - Service du Personnel - B.P. N°5 - 44117 St-André des Eaux.

Le chef de centre a été médaillé d'honneur échelon grand or
René Guéno, pompier depuis 40 ans

Rares sont ceux qui peuvent en dire autant : en 2019, seules quatre personnes ont été médaillées pour leurs 40 ans de service chez les sapeurs-pompiers du groupement de Saint-Nazaire. Parmi elles, René Guéno qui, à 60 ans tout juste, célèbre également ses 20 ans comme chef de centre. Une sacrée année !

Reconnaissable à ses moustaches, René Guéno est bien connu des Andréanais. En 40 ans, il est devenu l'un des piliers du centre de secours de Saint-André des Eaux. Agent technique à la mairie, il connaît la commune comme sa poche. Un atout lorsque le temps est compté lors d'une intervention.

C'est à 18 ans, deux ans avant de s'engager, qu'il est amené à prêter main forte aux pompiers de l'époque, pour venir à bout d'un incendie dans une ferme, au Bourdot, près chez lui : « ***À l'époque, la sirène donnait l'alerte. Et on a frappé aux volets de chez mon père. Tous les pompiers n'étaient pas présents alors j'y suis allé. C'était ma première intervention*** ».

« Une passion dans les gènes »

À 20 ans, il s'engage officiellement, incité par le chef de centre, Christian Lévêque. « ***J'avais déjà deux cousins pompiers, alors je les connaissais tous. Il y avait le couvreur, le garagiste, cinq ou six agriculteurs… Ça m'a tout de suite plu. Mais je ne savais pas que j'avais signé pour 40 ans ! À croire que l'on a cette passion dans les gênes ».*** Une passion transmise à deux de ses enfants, qui font aujourd'hui partie de l'équipe. ***« C'est vrai que les pompiers, c'est comme une deuxième famille. C'est un collectif au service de la population et c'est cela que j'aime.*** ».

Le secret de sa longévité

Sur sa longévité au sein des sapeurs-pompiers, René Guéno a quelques explications. Son métier tout d'abord : « ***travailler pour la commune, cela simplifie les choses. On est sur place et on peut quitter son poste plus facilement.*** » Son épouse a aussi permis une carrière aussi longue. « ***On forme un vrai binôme. Ma femme s'occupait d'enfants à la maison. Moi, j'étais moins présent mais si je suis encore pompier c'est grâce à elle*** ».

Que de changements en 40 ans

En quarante ans, René Guéno a vu également le métier évoluer. L'équipement en premier lieu, avec un équipement de protection individuel plus confortable et l'ARI, appareil respiratoire isolant. « ***Quand j'ai commencé, on avait des bottes, un blouson de cuir, un casque et un ceinturon !*** ».

De même, les formations sont plus poussées et en particulier celles sur le secourisme, avec des manœuvres qu'il faut repasser tous les ans. Idem pour l'incendie.

Sans compter les manœuvres de groupe en janvier et septembre, des manœuvres à thèmes tous les mois et pour René, l'encadrement de stages au sein du groupement. « ***C'est sûr, c'est prenant.*** »

Avec 35 sapeurs-pompiers sous ses ordres, René Guéno, a vu ses responsabilités se renforcer et peut compter aussi sur ses adjoints, Jean-Yves Leclinche et Denis Blandin. À 60 ans en tout cas, l'adrénaline est toujours là quand le bip sonne, ce qui fait dire au chef de centre que « ***tant que la forme sera là, je continuerai*** ».

Expression des conseillers majoritaires

Saint-André des Eaux, 6 500 habitants mais plus de distributeur de billets.

Depuis le 16 janvier, le Crédit mutuel a fermé ses portes et a clos l'unique distributeur automatique de billets (Dab). Désormais, à moins de détenir un compte à La Banque postale et de s'y rendre en pleine journée, la seule solution est de prendre sa voiture, direction Guérande ou Saint-Nazaire.

Alors oui, cette fermeture est mal vécue par les Andréanais.

Et les raisons ne manquent pas.

- Tout d'abord parce que cela complique ses courses au quotidien. Au bureau de tabac-presse, la carte bancaire n'est utilisable qu'à partir de 10 € ; exigence nécessaire pour compenser le coût des commissions bancaires. Sans monnaie, délicat également de profiter pleinement du marché, certains commerçants ne prennent pas la carte bancaire.

- L'alternative n'est pas idéale : prendre sa voiture, quand on en a une, pour retirer du liquide, au mieux à plus de 5 km. Ce qui n'est bon ni pour l'environnement ni pour nos commerces de proximité. De nombreux Andréanais risquent alors d'aller chercher leur baguette ou leur journal ailleurs...

Les récents reportages TV et articles de presse ont montré ce que nous savions déjà : en quittant la commune, le Crédit mutuel vient bouleverser la donne économique de nos commerçants et retirer un service de proximité à nos habitants. Le regroupement avec la caisse de l'Immaculée est un choix dicté en 2016 par des raisons stratégiques mais qui s'est fait, rappelons-le avec les fonds de la caisse locale andréanaise, et pour lequel le Crédit mutuel ne nous pas laissé une miette... Pour conserver ce fameux Dab.

Nos tentatives de négociations financières avec la banque « qui appartient à ses clients » (vraiment ?), pour garder ce service, ont été vaines et les sollicitations d'autres établissements, pas plus satisfaisantes.

Avec comme réponses : Un Dab n'est plus « rentable » ou « ce n'est pas un service public ». Oubliant quand même que c'est un service au public.

Alors que va t-il se passer maintenant ? Notre équipe ne relâche pas ses efforts. Nous sommes en quête d'une alternative qui permettrait de faciliter la vie des Andréanais au moins jusqu'à l'ouverture de la moyenne surface en projet dont le cahier des charge contient une borne de retrait interne.

Le groupe majoritaire la Dynamique renouvelée

Expression des conseillers n´appartenant pas à la majorité municipale

Pour sortir par le haut...

À l'heure où ces lignes paraîtront, les débats organisés par la commune dans le cadre du "**grand débat national**" proposé par le gouvernement se seront déroulés. Nous espérons que vous aurez été nombreux à vous y déplacer, pour participer activement à ces échanges.

Avec une démocratie représentative affaiblie du fait d'une abstention croissante, nous croyons de plus fort aux vertus d'une démocratie "participative".

Persuadés que le dialogue et la concertation sont des outils pertinents, nous encourageons la co-construction à tous les échelons. Peser dans les décisions qui nous concernent a du sens.

Dommage qu'il ait fallu attendre la crise dite des gilets jaunes pour s'y mettre !

Il est temps de sortir par le haut de cette crise démarrée à l'automne, malheureusement émaillée de trop de violences.

Se réunir autour d'une table afin d'échanger, de débattre, de discuter, de s'écouter et de s'entendre... Nous y sommes favorables. Prenons notre démocratie à bras le corps. Elle ne sera que ce que nous voudrons bien en faire. Mais il faut aussi retrouver le chemin des urnes et participer activement aux scrutins, car c'est aussi cela une démocratie active.

La parole nous est donnée, il faut saisir cette opportunité pour améliorer notre société, la rendre plus juste.

Mais si nos gouvernants n'étaient pas en capacité -ou n'avaient pas une réelle volonté- de valoriser ensuite cette parole citoyenne, le grand débat n'aurait été malheureusement qu'un grand déballage.

Dominique Amisse - Laurence Domet-Grattieri - Franck Delalande - Chantal Cancouët - Steve Gabory - Anne Raingué-Gicquel.

Permanence : samedi 2 mars et 6 avril à 11h, salle des Paviolles.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

La prochaine collecte se déroulera à l'Espace du Marais le **jeudi 18 avril** de 16h à 19h30.
Un point accueil jeunes enfants se tiendra pendant toute la durée de la collecte.

ESCO

Le 25e semi-marathon de Brière se déroulera le dimanche 17 mars à 10h15 (possibilité de faire la course en duo).
Inscriptions en ligne : **www.escostandre.fr**

Plusieurs épreuves seront également proposées :
Samedi 16 mars à partir de 14h : Courses enfants du CP à la 3e (inscriptions sur place).
À 14h30 : Marche nordique et randonnée (inscriptions sur place à 14h).

Dimanche 17 mars à 10h : Course populaire sur la distance de 8 km (inscription possible le jour de la course).

Venez nombreux participer à cet événement local et encourager les participants.

L'afflux massif de véhicules et le passage des concurrents occasionneront quelques perturbations sur les routes de notre commune. Merci de votre compréhension.

OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS

Comme chaque année depuis 2001, l'**association Onco Plein Air** organisera une nouvelle fois la collecte de chaussures usagées, mais encore portables. «L'Opération toutes pompes dehors » se tient au profit des jeunes malades du cancer ou de leucémie et suivis aux CHU de Nantes et Angers..

L'opération 2019 se déroulera du 11 au 23 mars. Vous pourrez déposer les chaussures bien attachées par paire, dans le hall de l'espace enfance les Roselières et dans plus de 1200 points de collecte de la région Pays de la Loire. Ensemble soutenons les jeunes dans leur combat contre la maladie.

SAINT-ANDRÉ FOOTBALL

La Saint-André Football, riche de ses 477 licenciés dont 30 féminines, 19 dirigeantes, 82 dirigeants 3 arbitres, 5 éducateurs fédéral, 1 animateur, ses bénévoles et son club de supporter ; organise comme depuis plus de 40 ans, ses traditionnels tournois de jeunes.

Ces manifestations rassemblent jusqu'à 1 000 enfants âgés de 6 à 15 ans sur le complexe sportif de l'île de la pierre et permettent de créer des liens avec les clubs locaux et extérieurs au département venant du Maine et Loire et des Yvelines.

Le tournoi de Pâques, fera s'opposer 48 équipes U10/U11 et U12/U13, 480 joueurs, le **lundi 22 avril.**

Le tournoi de l'Ascension, fera s'opposer 80 équipes U6/U7 - U9/U10 et U14/U15, 504 joueurs, le **jeudi 30 mai.**

Les trophées Gilles Denié et Clément Caillon, seront remis aux équipes gagnantes et un lot sera remis à chaque participant.

Un grand merci à tous les parents bénévoles et aux dirigeants encadrants qui participent au bon déroulement des tournois, et qui vous invitent à venir encourager nos jeunes pousses andréanaises.

G. Lecoq

MARCHE ÉCO CITOYENNE

L'Absade organise une marche éco citoyenne le **dimanche 10 mars** de 9h à 12h. Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à venir soutenir cette opération. Répartis en plusieurs groupes, nous sillonnerons routes et chemins afin de ramasser le plus de déchets gisant dans les fossés de notre commune. Il est conseillé de vous munir d'une paire de gants et de bottes.

Rendez vous à l'espace du marais à partir de 8h30.
À l'issue de cette marche un verre de l'amitié sera offert.

DÉBUT DE SOIRÉE

L'association organise un repas dansant le samedi 23 mars à l'Espace du Marais à partir de 19h30 .

Des années 80 à aujourd'hui .

Nous vous proposons au menu : Adultes (19€) : Kir - Couscous - Fromage / salade - Dessert

Enfants (6€) : Jambons /chips - Compote / barre chocolat - Oasis

Réservations les lundis et jeudis de 17h30 à 19h aux salles polyvalentes Anne de Bretagne à partir du 25 février.

Patricia 0675487323
Manue 0675819386
association.début.de.soiree@gmail.com

BRIN D'ÉVEIL

Brin d'Éveil est une association d'assistantes maternelles qui a pour but de créer un réseau d'échanges conviviaux et bienveillants autour du bien être de l'enfant.
Vous voulez partager des idées, des savoir-faire, échanger autour de la petite enfance, rompre l'isolement, n'hésitez pas à nous contacter.
06 89 69 34 67 (Mélanie Gouarin, présidente) - brindeveil44117@yahoo.com - Nous suivre sur Facebook : Brin D'éveil

Le saviez-vous ? *

1936 : Un projet de route controversé : création d'une route transbriéronne (7 kilomètres) entre Saint-Joachim et Saint-André.

La presse locale l'a relaté au travers de cinq articles.
Les défenseurs du projet espéraient :
- favoriser la circulation touristique vers la Brière et la Côte d'Amour (décongestion des secteurs de Savenay et Saint-Nazaire)
- lutter contre le chômage dont « la Brière souffre en silence »
- supprimer les dangers de six passages à niveau.

Les opposants y voyaient l'accélération du dessèchement de la Brière et le « bouleversement de son visage et de ses contours ».

La journaliste Jacqueline Bruno (Courrier de Saint-Nazaire du 4 juillet 1936) concluait : « ***Puissent, dans l'intérêt de tous, s'harmoniser tous les sons de cloches et rester toujours pareil à lui-même, l'un des plus beaux traits du visage fruste et doux de mon pays ...*** »

** Informations fournies par l'association Histoire locale et patrimoine.*

G. Lecoq

Agenda

MARS				
1 & 2	Théâtre	PCA / Donneurs de sang	Espace du Marais	20h30
10	Marche écocitoyenne	Absade	Parking espace du marais	9h-12h
9	Repas dansant	Apel Notre-Dame	Espace du Marais	18h30
11 au 23	Opération Toutes pompes dehors collecte de chaussures	Association Onco plein air	Espace Enfance loisirs les roselières	En journée
16	Défilé carnaval	Apel Notre-Dame	Centre bourg	10h30
16	Galopades Enfants	Esco Athlétisme	Espace du Marais	14h30
16	Marche nordique	Esco Athlétisme	10 km	14h30
17	Semi-marathon de Brière	Esco Athlétisme	Espace du Marais	10h
19	Commémoration du 19 mars	Municipalité / Fnaca	Place de la mairie	17h45
23	Repas dansant	Début de Soirée	Espace du Marais	19h
28	@teliers connectés	Municipalité	Bibliothèque	14h-16h
30	Stage de karaté	Konki karaté	Salles sportives	NC
AVRIL				
3	Carnaval	Maternelle Jules Ferry	Centre bourg	9h-11h30
18	Collecte de sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace du Marais	16h-19h30
22	Tournoi de Pâques	St-André Football	Stade de l'Île de la Pierre	En journée
25	@teliers connectés	Municipalité	Bibliothèque	14h-16h
27	Drôle de matinée avec OK Chorale	Bibliothèque	Bibliothèque	11h

19 mars 1962 : Anniversaire du cessez le feu en Algérie

Le comité Fnaca et la municipalité invitent tous les adhérents et leur famille, les anciens combattants et les Andréanais à participer à la cérémonie, en souvenir des 30 000 soldats morts en Algérie et Afrique du nord, qui aura lieu le :

Mardi 19 mars

Rendez-vous place de la mairie à 17h45.
Dépôt de gerbe à 18h au monument aux morts,
suivi du verre de l'amitié.

Comité Fnaca de St-André

Président : René Gouyette - 16 route de la ville Jono - 02 40 91 50 67

Retour en images

La cérémonie des nouveaux arrivants et le repas des aînés ont eu lieu le 1er week-end de février.

L'artiste Ginette Mercier a exposé ses oeuvres à la salle du Parvis sur les fables de La Fontaine.

À la cérémonie des voeux, beaucoup d'Andréanais ont répondu présents à l'invitation de la municipalité.

Les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe le 26 janvier à l'Espace du Marais.

Le Royales Marionnettes ont séduit le public avec leur spectacle "Les Fabuleux".